

N/REF : 2/04/2024 10H45 C:263881 I:33807

M CONROY ALEXANDRE

V/Email reçu le Mardi 02/04/2024 a 10H45

**374 CHEMIN DE ST HUGUES
38330 BIVIERS**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 04 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : M CONROY ALEXANDRE 06 84 80 61 56 - 374 CHEMIN DE ST HUGUES 38330
BIVIERS

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATIONS EP

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

INTERVENTION LE 03/04/2024
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU COLLECTEUR EAUX PLUVIALES
EXTRACTION DE TERRE ET DE FEUILLES
OBSERVATION :
COTE JARDIN, LE COLLECTEUR EAUX PLUVIALES EST CASSE
VU AVEC M CONROY

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN